



Des médecins chercheurs, en collaboration avec le groupe Sanofi Aventis, ont tenu un symposium, jeudi 19 avril 2007 à Ouagadougou pour lancer un nouveau médicament antipaludique, le “coarsucam”. Avec le lancement, jeudi 19 avril 2007 du médicament antipaludique “coarsucam” par le groupe Sanofi Aventis et des médecins chercheurs, le Burkina Faso est ainsi le premier pays d’Afrique subsaharienne à disposer de cette nouvelle spécialité qui associe l’artésunate et l’amodiaquine en un seul comprimé.

Ce nouveau médicament, le “coarsucam”, répond aux recommandations de l’Organisation mondiale de la santé (OMS), émises en 2001 et actualisées en 2006, concernant les associations à base d’artémisinine (Artémisinine-base combinaison thérapies (ACT)), afin de prévenir le développement de résistances. Dans son exposé sur : “la situation du paludisme au Burkina Faso et état de mise en œuvre de la nouvelle politique de traitement du paludisme simple”, le Dr Jean Eric Ouédraogo, directeur du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) s’est d’abord appesanti sur l’ampleur de ce mal au pays des Hommes intègres.

En effet, a-t-il indiqué, le paludisme représentait en 2005, 35,12% des motifs de consultation, 40,83% des motifs d’hospitalisation et 37,5% des causes de décès. Les enfants de moins de 5 ans restent les plus touchés avec 44,86% de motifs de consultation, 54,94% de motifs d’hospitalisation et 57,29% de motifs de décès.

Face à cette ampleur et conformément aux recommandations de l’OMS, le Burkina Faso a mis en place une nouvelle politique de traitement du paludisme simple qui consiste à privilégier les associations de molécules en première ligne, le traitement avec une seule molécule, notamment la chloroquine s’étant avéré inefficace eu égard aux résistances. Pour le Dr Rigobert Thiombiano, chef de service des maladies infectieuses au Centre hospitalier universitaire Yalgado-Ouédraogo (CHUYO) “l’apparition des résistances des plasmodiums aux principaux antimalariques constitue un problème majeur de santé dans nos pays. Un moyen efficace de lutte contre ce problème est d’utiliser des associations médicamenteuses”.

Selon lui, à l’heure actuelle, l’utilisation des antipaludiques en monothérapie pour le traitement

du paludisme simple doit être considérée comme contraire à l'éthique que l'utilisation des monothérapies pour le traitement de la tuberculose ou de la lèpre. “Toujours utiliser, pour traiter un paludisme simple, des combinaisons thérapeutiques appropriées (et non choisies au hasard) de préférence”, a martelé Dr Thiombiano. Et de souligner avec force que les ACT constituent un grand progrès dans la prise en charge du paludisme simple et la préservation de l'efficacité à long terme des différentes molécules antipaludiques. C'est en cela que “coarsucam” trouve tout son sens et sa raison d'exister au Burkina Faso.

Le professeur Ludovic Kam dans sa communication a insisté sur l'efficacité et la tolérance de l'association artésunate (As) et de l'amodiaquine (Aq) ou “coarsucam”. Ainsi, il répond aux exigences des médecins de disposer de traitements efficaces plus facilement observables et de qualité pour leurs patients. Au demeurant, le directeur de Sanofi Aventis Burkina, Jacques Terrah qui a introduit le symposium, a indiqué que sa structure, dans le cadre des programmes d'accès aux médicaments, compte mettre en place la forme AS/AQ en générique d'ici à la fin 2007 afin de permettre son accès aux populations burkinabè défavorisées à moins d'un dollar.

Charles OUEDRAOGO

Copyright© [Sidwaya](#)